

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe

Vol. 53e

LEVIS — MARS 1947

No 3

LE BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

ORGANE DU BUREAU DES ARCHIVES
de la
PROVINCE DE QUÉBEC

O notre Histoire, écrin de perles ignorées
Je baise avec amour tes pages vénérées



DIRECTEUR

PIERRE-GEORGES ROY

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 53e

LEVIS — MARS 1947

No 3

LE FRÈRE ANDRÉ

La famille Bessette

En France, ceux qui peuvent faire remonter leur généalogie aux Croisades s'en glorifient comme d'un beau titre de noblesse. Le Canada, fils de la France, mais de naissance relativement jeune, ne peut nourrir pareille ambition. Les plus vieilles familles canadiennes se contentent de faire remonter leur origine au régiment de Carignan qui passa ici en 1665. Une fois la guerre finie avec les Iroquois, le célèbre régiment repassa en France. Comme la colonie avait besoin de colons, on offrit des seigneuries aux officiers qui voulaient s'établir dans le pays. Plusieurs d'entre eux décidèrent de devenir Canadiens et, à leur tour, ils engagèrent leurs soldats à faire de même en leur concédant des terres dans leurs seigneuries. Pour un Canadien-français, descendre d'un officier ou d'un soldat de Carignan est un titre dont il a le droit d'être fier.

Jean Besset ou Bessette dit Brisetout, originaire de Cahors, ville de l'ancienne province de Guyenne, faisait partie de la compagnie de Chambly du régiment de Carignan. Au départ de son régiment pour la France, Bessette dit Brisetout fit comme bon nombre de ses compagnons d'armes, et il s'établit comme colon dans la seigneurie de son ancien capitaine, M. de Chambly.

Le séjour du régiment de Carignan dans la colonie avait mit fin pour un temps aux attaques des Iroquois. Mais ces guerriers fiers et combattifs relevèrent bientôt la tête et re-

commencèrent leurs déprédations dans la région qui s'étend du Richelieu à Montréal. C'est dans une de ces attaques traîtresses que le colon Bessette dit Brisetout fut tué en 1692. Marié au fort de Chambly en 1668, avec Anne Seigneur, Bessette dit Brisetout avait eu une nombreuse famille dont trois ou quatre fils. Tous les Bessette canadiens d'aujourd'hui sont les descendants de Jean Bessette dit Brisetout car aucun autre colon de ce nom ne passa dans la Nouvelle-France.

Les Bessette cultivèrent la terre dans la vallée du Richelieu jusqu'à l'âge moderne. Le fils aîné du soldat de Carignan qui portait le même prénom que son père épousa, en 1700, Madeleine Plamondon et en eut un fils, Jean-François Bessette, qui épousa, en 1751, Marie-Josephte Girard. De cette union naquit, entre autres enfants, Joseph Bessette qui épousa à Chambly, en 1773, Marie Barrière. Un autre Joseph Bessette, né de ce mariage, épousa à Saint-Mathias de Rouville, en 1803, Angélique Saint-Georges. Enfin, un fils de cette dernière union, Isaac Bessette, épousa, encore à Saint-Mathias de Rouville en 1831, Clotilde Foisly. C'est de ce mariage que naquit celui qu'on désigne sous le nom de Frère André.

Aucun des descendants du soldat Bessette dit Brisetout, n'a brillé dans le monde. Tous se contentèrent de cultiver la terre ou d'exercer d'humbles métiers. Leur seule ambition était de faire vivre leur famille et d'observer les lois de Dieu et de l'Eglise. Ils firent partie de cette noblesse rurale si longtemps ignorée du monde mais que le Souverain Juge prise beaucoup plus que celle qui s'enorgueillit de parchemins authentiques.

Les premières années du Frère André

Saint-Grégoire d'Iberville est une modeste paroisse du comté d'Iberville, dans le haut-Richelieu. C'est là que naquit Alfred Bessette, le 9 août 1845. La maison où vivaient ses parents et où s'écoulèrent ses premières années est disparue depuis longtemps mais les villageois montrent encore

avec orgueil le site de la maisonnette des Bessette, à la croisée des routes de Saint-Grégoire et de Marieville.

Le père d'Alfred Bessette, Isaac, est désigné comme menuisier dans les actes de naissance de ses enfants. La mère, Clotilde Foisy, était une brave femme, très fidèle à tous ses devoirs religieux, qui éleva ses enfants dans l'amour de Dieu, mais dont la santé était très délicate. Menuisier de son métier, Isaac Bessette travaillait à l'occasion comme forgeron. Dans les paroisses rurales, ceux qui ne cultivent pas la terre doivent exercer à peu près tous les métiers pour faire vivre leurs familles. Bessette avait une nombreuse famille, et il lui fallait bien accepter tous les genres d'ouvrage qu'on lui offrait pour gagner son pain de chaque jour.

Alfred Bessette fréquenta très peu l'école de son village. A cette époque, les enfants des pauvres commençaient le dur apprentissage de la vie à dix ou douze ans afin d'aider leurs parents. Alfred apprit à lire et à signer son nom. C'est tout ce que l'état de fortune de son père pouvait lui permettre.

Alfred Bessette n'avait pas encore sept ans lorsque sa famille quitta Saint-Grégoire d'Iberville pour Farnham. Le père du jeune garçon espérait que dans un centre plus peuplé il pourrait trouver un salaire ou un emploi plus rémunérateur et ainsi tirer sa famille de la pauvreté.

A Farnham, Isaac Bessette travailla d'abord comme forgeron, puis s'engagea comme bûcheron. Mais la malchance le suivait. En abattant un arbre dans la forêt voisine, il fut blessé grièvement et mourut le 19 février 1855, à l'âge de quarante-cinq ans, laissant sa femme et ses jeunes enfants sans un sou vaillant. Pendant quatre années, la courageuse veuve, malgré sa faible santé, lutta pour faire vivre les siens, en acceptant de travailler un peu partout comme femme de ménage.

A la fin, minée par la maladie, épuisée, incapable de travailler plus longtemps, elle plaça ses enfants chez des parents et se retira avec son fils Alfred, aussi maladif qu'elle, chez sa soeur, mariée à un cultivateur de Saint-Césaire de Rouville, Timothée Nadeau.

Le cultivateur Nadeau était un homme très respectable. Il avait bon coeur mais plein de santé et dur pour lui-même, il ne se rendait pas compte que ses enfants et son neveu n'étaient pas encore des hommes faits et il exigeait peut-être d'eux plus que leurs forces permettaient de donner.

L'orphelin, après avoir travaillé chez son oncle pendant quelque temps, commença à apprendre le métier de cordonnier puis celui de boulanger. Il travailla ensuite comme garçon de ferme. Il passa peu après à Farnham, qu'il avait déjà habité, pour apprendre le métier de forgeron. Mais sa faible constitution le força bientôt à abandonner ce dur travail. Le curé de Farnham, l'abbé Edouard Springer, eut pitié de sa misère et le prit à son service comme domestique à tout faire. Il devait rester au presbytère de Farnham pendant une couple d'années.

Le frère André aux États-Unis

Les malheureux événements de 1837-1838 avaient forcé quelques centaines de Canadiens-français à passer la frontière. Bon nombre des jeunes gens de ces familles s'établirent aux États-Unis et furent perdus pour le Canada français. Ce sont ces Canadiens émigrés qui ont créé la légende que la République voisine était un véritable pays de Cocagne et qu'on n'avait qu'à se pencher pour récolter l'or et l'argent. Dès lors, l'émigration des nôtres commença et s'est continuée presque sans interruption jusqu'au jour où les États-Unis ayant assez de travailleurs mirent des restrictions sur l'entrée des émigrants étrangers. Il est vrai que les gages aux États-Unis sont plus élevés qu'au Canada. Mais le salaire est une aide relative pour une famille. Le travailleur qui gagne cinq dollars par jour aux États-Unis et le dépense totalement est moins avancé au bout du mois que le citoyen canadien qui ne gagne que trois dollars par jour et réussit à en économiser une partie. C'est ce qui arriva pour la plupart des jeunes gens attirés là-bas par le mirage trompeur des salaires plus élevés.

Quoi qu'il en soit, à l'âge de vingt ans, Alfred Bessette succomba à la contagion générale et partit, lui aussi, pour

les États-Unis. Il espérait gagner plus, sans doute pour aider les siens. A cause de son manque d'instruction, il ne pouvait ambitionner d'autre emploi que celui de manoeuvre et son peu de santé ne pouvait lui permettre de se mettre aux ouvrages un peu durs. Pendant trois années, Alfred Bessette voyagea de Moosup à Hartford et à Phoenix, travaillant de temps en temps dans les filatures puis, quand l'atmosphère des villes devenait trop épuisante pour ses poumons, s'engageait chez les fermiers des environs de ces villes. Aux États-Unis, pas plus que dans son pays natal, le jeune Canadien n'abandonna les pratiques religieuses de son enfance. Seulement là-bas, il se sentait plus seul, plus isolé. Il aurait pu comme tant d'autres se créer des amis, sortir, s'amuser mais les plaisirs du monde ne lui disaient rien. Dieu qui mène les hommes comme les choses l'avait sans doute envoyé aux États-Unis pour le préparer à sa vocation. Évidemment, Alfred Bessette avait une vocation et, sans le savoir, il la cherchait depuis sa tendre enfance. Ses trois années d'ennui, de lassitude, de désenchantements écoulées, il décida de revenir au pays natal.

Le Frère André découvre sa vocation

Sur la place publique de Saint-Césaire de Rouville se dresse la statue du curé Joseph-André Provençal, décédé le 16 juin 1889, après avoir dirigé cette paroisse pendant plus de trente-huit ans. La face principale du monument porte la simple mais suggestive inscription: "Il fut bon". Ces trois mots en disent plus long que de pompeux dithyrambes. L'abbé Provençal fut pour Alfred Bessette un ami, un protecteur, un conducteur. C'est lui qui découvrit sa vocation.

En 1868, Alfred Bessette, affaibli de santé, désabusé, ne sachant trop ce qu'il allait devenir, revenait au pays. Il se retira chez des parents à Sutton, près de la frontière américaine. Le jeune homme avait déjà vécu quelques années à Saint-Césaire de Rouville et ses relations avec le curé n'avaient pas été interrompues par son séjour aux États-Unis. De temps en temps, Bessette se rendait de Sutton à Saint-Césaire de Rouville où il se retirait au presbytère du curé

Provençal. Celui-ci, avec sa grande connaissance du coeur humain, avait jugé que son jeune ami était un être privilégié et que, peut-être, Dieu l'appelait à de grandes choses.

L'abbé Provençal avait fondé dans sa paroisse un collège commercial qu'il avait confié à la Congrégation de Sainte-Croix établie au pays depuis 1847. Six Frères occupaient le collège situé en face du presbytère.

Pendant ses séjours au presbytère, le jeune Bessette passait une partie de son temps dans l'église paroissiale, aux pieds de la statue de saint Joseph pour lequel il avait déjà une grande dévotion. Un jour qu'il revenait de l'église, M. Provençal, en le voyant quelque peu désesparé, lui demanda s'il n'avait jamais songé à entrer dans un ordre religieux. Bessette, tout surpris, répondit qu'il n'avait aucune instruction et que, probablement, aucune communauté ne l'accepterait. — C'est ce qui te trompe, lui fit comprendre le curé. Les communautés même enseignantes ont des Frères pour accomplir les besognes manuelles et je crois que la Congrégation de Sainte-Croix t'accepterait comme Frère, j'en suis presque certain.

Dès lors, Alfred Bessette songea à devenir Frère de Sainte-Croix. Chaque jour, il s'entretenait avec les Frères du collège de Saint-Césaire de Rouville afin d'obtenir les renseignements nécessaires sur son admission dans l'ordre. Il demanda ensuite à entrer au noviciat. Sa grande crainte était que sa santé compromise soit un obstacle à son admission. Enfin, la réponse vint de l'autorité compétente et Alfred Bessette, tout joyeux, remercia le curé Provençal et se mit en route pour le noviciat des Frères de Sainte-Croix, à Montréal.

Frère de la Congrégation de Sainte-Croix

C'est à l'automne de 1870 que André Bessette entra au noviciat de la Congrégation de Sainte-Croix, à la Côte-des-Neiges de Montréal. Il avait remis au supérieur de la maison un pli cacheté de l'abbé Provençal qui disait: — Je vous envoie un saint dans votre communauté.

Le noviciat dans toutes les communautés religieuses,

qu'elles soient d'hommes ou de femmes, est toujours sévère. Le novice, jusque là maître de ses actions, doit abandonner du jour au lendemain toutes ses volontés et ses conceptions pour se plier à une règle qui, souvent, au premier abord, lui paraît tyrannique et peu raisonnable.

Alfred Bessette n'était pas préparé à un abandon aussi absolu de sa volonté. Orphelin dès son bas âge, il avait vécu seul ou à peu près et n'avait jamais été contrecarré dans ses moindres actions. Tout de même, son désir était si grand de se consacrer à Dieu dans une communauté religieuse qu'il se soumit à toutes les règles du noviciat sans aucune répugnance.

Le 27 décembre 1870, Alfred Bessette revêtait l'habit religieux et prenait le nom de Frère André. Il avait demandé à ses supérieurs d'adopter ce nom de religion, pour marquer sa reconnaissance au curé Joseph-André Provençal à qui il devait tant.

Exactement une année après avoir revêtu l'habit des Frères, c'est-à-dire le 28 décembre 1871, Alfred Bessette était admis à sa première profession religieuse.

Relisons la promesse qu'il faisait ce matin-là devant le Saint Autel: "Moi, Joseph-Alfred Bessette, Frère André, tout indigne que je suis, appuyé néanmoins sur la divine miséricorde, et poussé par le désir de servir l'adorable Trinité, je fais au Dieu tout-puissant les vœux de pauvreté, chasteté et obéissance selon le sens des règles et constitutions de cette Congrégation, en présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la Bienheureuse Vierge Marie conçue sans péché, de son digne époux saint Joseph, et de toute la cour céleste, promettant d'accepter les emplois quelconque qu'il plaira à mon supérieur de me confier."

Le premier emploi du Frère André

Selon les vues du monde, plus élevé est le poste qu'on confie à un personnage, plus il monte dans la considération publique. Souvent l'individu aura une vie privée déplorable et tous les moyens lui seront bons pour grimper l'échelle des honneurs. On ne s'occupera pas de cela: il a une grande si-

tuation. Les vues de Dieu sont tout autres. Les mérites du plus humble individu sont souvent à ses yeux bien supérieurs à ceux des personnages dont les actions ont été en vedette pendant des années et des années. C'est que le Souverain Juge connaît les mobiles et les moindres actions des petits comme des grands. Il les pèse dans sa balance de justice et donne à chacun sa part de mérite.

Le Frère André, membre de la Congrégation de Sainte-Croix pendant près de soixante-dix ans, n'a jamais rempli de charges importantes dans sa communauté. Il y était entré pour servir obscurément et c'est ce qu'il fit jusqu'à son dernier souffle.

A sa sortie du noviciat, ses supérieurs confièrent au Frère André le poste de portier au collège Notre-Dame du Sacré-Coeur et il le conserva pendant quarante ans tout près.

Avec humour, le vieux Frère devait souvent répéter sur la fin de sa carrière à ceux qui le consultaient sur sa vie — Quand j'ai été admis dans la Congrégation de Sainte-Croix mes supérieurs m'ont mis à la porte, et j'y suis demeuré pendant quarante ans sans partir.

Quel que soit le poste qu'occupe un religieux, qu'il soit à la tête ou à la queue de sa communauté, il doit servir d'exemple. Les douzaines de générations d'étudiants qui sont passés par le collège Notre-Dame du Sacré-Coeur, au temps où le Frère André leur ouvrait la porte de la maison, peuvent témoigner que le bon Frère était pour eux un exemple, un stimulant. Le devoir s'apprend surtout par l'exemple. Dans l'armée, le soldat se modèle sur l'officier qui commande. Dans les communautés religieuses et les collèges, les membres du personnel, du haut en bas de l'échelle, sont solidaires... L'exemple du portier est souvent aussi salutaire que celui de la tête dirigeante. C'est que, encore une fois, le devoir s'apprend par l'exemple de tous ceux qu'on a sous les yeux. Si un membre quelconque de la communauté manque en quelque manière aux règlements établis, tout le personnel en souffre. Les jeunes gens sont si portés à juger de l'ensemble par un cas qui peut être une exception!

La besogne du Frère André

Le monde a des yeux pour ne pas voir, disait un religieux attristé des attaques et des moqueries qu'on fait si souvent dans les familles du peuple contre les religieux et les religieuses. Ils n'ont pas d'autres choses à faire que de prier, repète-t-on à qui mieux mieux. Quelle erreur et quelle injustice!

Prenons le cas du Frère André. Il était portier, oui, ce qui ne veut pas dire qu'il n'avait qu'à ouvrir et à fermer la porte du collège Notre-Dame du Sacré-Coeur.

A cinq heures du matin, chaque jour, il devait frapper à la porte de toutes les chambres de la communauté afin de réveiller le personnel. Puis, après avoir entendu la messe et pris son petit déjeuner, il s'installait au parloir pour recevoir les visiteurs, aller avertir les religieux ou les élèves demandés au parloir. Il veillait en même temps à la propreté de la pièce. Puis, comme il avait appris dès son entrée au collège le métier de coiffeur, c'est lui qui, à ses rares heures libres, devait couper les cheveux de la plupart des professeurs et des élèves. Et, comme le Frère André ne refusait aucune tâche, on lui confia le soin de mettre le parterre du collège en bon ordre. Le terrain était rempli de grosses roches qu'il devait porter à quelques arpents à l'aide d'une brouette. Trop pris par sa besogne de portier, le Frère André accomplissait cette besogne le soir et même la nuit. Son ardeur au travail était telle que parfois le chant du coq le surprenait encore à travailler dans le parterre. Ce n'est pas tout. Le collège comptait un bon nombre de pensionnaires de la ville. Les parents de ceux-ci, pour la plupart, préféraient faire leur blanchissage à la maison. Chaque lundi, le Frère André se transformait en charretier. Il partait avec une charrette remplie de sacs de linge qu'il distribuait aux familles des pensionnaires résidant à Montréal. Chaque samedi, il recommençait la même tâche mais cette fois pour rapporter aux pensionnaires du collège le linge qui avait été lavé dans les familles.

Il ne faut pas oublier que le Frère André était de faible constitution et qu'il souffrait d'une maladie d'estomac. Il avouait dans ses dernières années, non pas pour s'en glori-

fier mais simplement pour prouver que même malade on peut travailler : — Je n'ai jamais demandé à me faire remplacer par un autre Frère, disait-il, pendant les quinze ans que j'ai souffert de l'estomac ; je n'ai jamais refusé d'accomplir ma besogne ; j'ai toujours préféré faire le soir la besogne que je ne pouvais accomplir le jour.

A l'âge de quarante-trois ans, le Frère André, affaibli par ce surmenage, devint très faible. Le supérieur du collège fit demander le médecin de la communauté afin de l'examiner et de lui prescrire un régime. Le médecin lui ordonne le repos. Le Frère n'en continue pas moins toutes ses tâches. Le médecin revint au bout de quelques jours et le gronde un peu de son entêtement. — A la vie que vous menez, lui dit-il, dans deux ans, vous serez mort. Et le Frère André répondit : — Si je meurs, ma communauté sera bien débarrassé de moi.

Dans son humilité, le bon Frère s'imaginait qu'il était une charge pour la Congrégation de Sainte-Croix. Pourtant, le Frère André n'aurait-il pu remplir le moindre office, que les Pères de Sainte-Croix auraient été heureux de le garder au milieu d'eux. Son seul exemple était pour leurs élèves une leçon peut-être plus profitable que celles qu'ils recevaient même dans les classes les plus avancées.

Au sommet du Mont-Royal

Mais à quoi bon nous attarder aux besognes journalières du Frère André ? Ce sont-là des à-côtés dans sa vie. Ce qui compte surtout dans l'existence de ce religieux c'est l'érection de l'Oratoire Saint-Joseph. C'est son oeuvre devant les hommes et surtout, espérons-le, devant Dieu. Comment ce pauvre Frère qui savait à peine signer son nom et qui ne comptait peut-être pas jusqu'à cent, a-t-il pu fixer dans le flanc du Mont-Royal un temple qui, chaque année, fait accourir des centaines de mille pèlerins ?

En face du collège Notre-Dame du Sacré-Coeur, à quelques milliers de pieds de distance, s'élevait une partie du Mont-Royal abrupte, sauvage, presque recouverte d'érables, de chênes, de bouleaux et d'autres arbres moins majestueux.

Le paysage nu du Collège était plutôt triste, mais dès qu'on arrivait au sommet de la montagne la vue était féérique. Elle s'étendait loin, bien loin, derrière la rivière des Prairies et le lac Saint-Louis. Cette grande étendue de terrain appartenait à un Écossais protestant assez mal disposé pour les religieux qui, parfois, se rendaient jusqu'au sommet de la montagne pour y jouir du coup d'oeil. Les supérieurs du Collège rêvaient d'acquérir ce terrain. On prétendait qu'un hôtel devait y être élevé et le voisinage aurait été probablement peu agréable pour leurs élèves. Le vieil Écossais finit par vendre sa propriété à un Canadien-français et celui-ci, plus accommodant, consentit à le céder au Collège moyennant toutefois un bon prix. Ceci se passait le 22 juillet 1896.

Nul ne fut plus heureux de cet achat que le Frère André. Il y avait même contribué en amadouant le dernier propriétaire.

Dès la fin de l'été de 1897, les Frères du Collège aidés de quelques amis érigeaient un kiosque presque au sommet du Mont-Royal. Le Frère André avait été le principal artisan de cette construction comme il avait été presque l'unique défricheur du sentier qui y conduisait. A l'abri de ce kiosque, religieux et élèves venaient réciter leur chapelet aux jours de congé ou aux heures de récréation. Le Frère André s'y rendait aussi souvent que ses loisirs le lui permettaient. C'est lui qui baptisa le rude et étroit sentier qui serpentait jusqu'à la montagne du nom pompeux de "boulevard Saint-Joseph". Pensait-il déjà au futur Oratoire? En tout cas, il avait placé une statuette de son saint préféré dans une anfractuosité du rocher et tout près de là une écuelle pour recevoir les oboles des visiteurs. Tout cela semblait bien mystérieux alors mais s'expliqua plus tard. C'est le Frère André qui gardait ces oboles et il les destinait à l'oeuvre que l'on connaît.

En 1904, on bâtissait sur le promontoire, à mi-hauteur de la montagne, un oratoire de dix-huit pieds de longueur par quinze pieds de largeur. Il n'avait pas même de fenêtre mais qu'importe c'était là une chapelle et on pourrait y dire la messe. Peu après (novembre 1905), on bénissait au Collège une statue de saint Joseph qu'on conduisait ensuite en procession à l'oratoire du Mont-Royal.

Petit à petit, la dévotion des religieux et des élèves du Collège à saint Joseph passait à la foule. Les pèlerins s'acheminèrent nombreux vers le petit Oratoire du Mont-Royal. Le Frère André s'y rendait souvent pour y recevoir les malades, les affligés, ceux qui souffraient dans leur corps ou dans leur âme. C'est ainsi qu'en peu d'années ceux qui avaient été soulagés par les prières du religieux à saint Joseph le proclamèrent le thaumaturge du Mont-Royal en attendant de le qualifier d'homme au miracle.

L'Oratoire Saint-Joseph

De 1904 à 1908, le petit Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal est la chose du Frère André et du collège Notre-Dame du Sacré-Coeur, mais de cette dernière année à la mort du Frère André l'Oratoire Saint-Joseph devient la chose du fondateur et de tous les dévots à saint Joseph. Le développement de ce lieu de pèlerinage est prodigieux.

Dans l'été de 1908, on prolonge le petit oratoire des commencements jusqu'au flanc de la montagne. Les pèlerins deviennent de plus en plus nombreux et il faut bien les recevoir. Quelques mois plus tard, le Frère André laisse son office de portier au Collège pour s'installer près de l'Oratoire. C'est à saint Joseph que les pèlerins demandent des grâces mais ils veulent que le Frère André leur aide dans leurs suppliques au grand saint.

En 1910, la nef de l'Oratoire est encore agrandie et la chapelle primitive, à son tour, est prolongée à son autre extrémité. Le rez-de-chaussée de la chapelle devient la sacristie. Une chambrette pour le Frère André est aménagée sous le toit de cette rallonge. L'ami de saint Joseph ne veut pas s'éloigner de l'Oratoire.

Encore en 1912, on agrandit le temple et Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, le 17 novembre 1912, vient bénir cette nouvelle construction. C'était la première reconnaissance officielle de l'Oratoire Saint-Joseph par l'autorité religieuse. "Cette oeuvre, disait Mgr Bruchési, n'est qu'à son début, et j'entrevois dans un avenir pas très éloigné une église, une basilique digne de saint Joseph, s'élevant sur le Mont-Royal, en face du plus magnifique horizon."

En 1915, on commence à élever la vaste crypte que tous connaissent. On s'occupe aussi des abords et des routes qui conduisent à la crypte. Des peupliers et d'autres arbres verdoyants sont plantés de chaque côté des allées.

Enfin, en 1924, derrière la crypte qui lui servira de pailier, on fait surgir du roc les bases de la future basilique Saint-Joseph. Les travaux du temple, interrompus par la guerre, se continueront avant longtemps.

Le Frère André, s'il avait été orgueilleux, aurait pu se glorifier de son oeuvre. En moins de quinze ans, il avait créé un lieu de pèlerinage qui attirait des fidèles de toutes les parties du Canada et même des États-Unis.

Le Frère André, portier de saint Joseph

Le portier, d'après la définition du dictionnaire, c'est celui qui ouvre, ferme et garde la porte d'une maison. Le cher Frère André était destiné à être portier les trois quarts de son existence. En 1871, son noviciat terminé, ses supérieurs le choisissaient comme portier du collège Notre-Dame du Sacré-Coeur. Il devait exercer ce modeste emploi pendant trente-sept années.

En 1908, l'Oratoire Saint-Joseph prenant tous les jours une importance plus grande, les supérieurs de la Congrégation de Sainte-Croix décidèrent d'aménager un petit bureau pour le Frère André près de l'entrée de l'Oratoire. On peut dire que le Frère, à partir de cette année, devint le portier de saint Joseph.

Au collège Notre-Dame du Sacré-Coeur, la réputation de *guérisseur* du Frère André lui attirait un grand nombre de visiteurs, malades et affligés, qui venaient lui demander leur guérison ou des consolations, par l'intercession de saint Joseph.

A l'Oratoire Saint-Joseph, de 1908 à quelques jours avant sa mort, le Frère André reçut dans son petit bureau, chaque année, des milliers de visiteurs. Les uns venaient le prier de demander leur guérison au bon saint Joseph, les autres lui confiaient leurs peines morales et en demandaient

le remède. D'autres encore, confiants dans son influence auprès de saint Joseph, lui parlaient de leurs entreprises, de leurs ambitions, etc, etc. Et que d'autres, protestants comme catholiques, voulaient simplement voir l'homme au miracle, comme les gens de langue anglaise le désignaient.

A tous, le Frère André disait qu'il n'était pour rien dans les faveurs à obtenir, qu'il fallait s'adresser à saint Joseph qui, lui, était tout puissant auprès de Dieu. Et à chacun, le Frère montrait les portes de l'Oratoire, à quelques pas de son petit bureau : Allez à saint Joseph. N'avons-nous pas raison de dire que le Frère André fut le portier de saint Joseph comme il avait été le portier du collège Notre-Dame du Sacré-Coeur ?

Cette tâche accablante de recevoir des visiteurs du matin au soir, le Frère André l'accomplit à l'Oratoire pendant presque trente années. On a comparé le Frère André au saint curé d'Ars. Il y avait, en effet, beaucoup de ressemblances entre ces deux hommes non pas au physique, mais ils avaient les mêmes méthodes, les mêmes qualités, la même prudence dans les conseils qu'ils donnaient à leurs visiteurs. On sait que le curé d'Ars était tout miel pour les grands pécheurs qui se présentaient à lui. Il voulait les convertir. Souvent, le curé d'Ars rabrouait ces pseudo-dévotes qui ne cessaient de l'importuner. Le Frère André n'aimait pas, lui non plus, les solliciteuses qui par excès de dévotion venaient lui faire perdre son temps. Pour s'en débarrasser plus vite, il ne leur cachait pas son impatience. Les visites que recevaient le Frère André n'étaient pas toujours agréables. Le Frère, dans l'intimité, désignait son bureau comme son bourreau. A certains jours, en effet, son bureau devait être pour lui un vrai bourreau !

La mort du Frère André

Depuis bon nombre d'années, le Frère André faisait un voyage aux États-Unis, à l'automne, quand l'affluence avait un peu diminué à l'Oratoire Saint Joseph. Il allait là-bas pour revoir ses nombreux amis et surtout pour recueillir des aumônes pour son cher Oratoire. En 1936, le religieux fit son

voyage accoutumé outre frontière. Il revint de cette tournée apparemment reposé. Mais ses frères en religion ne se firent pas illusion. Tous appréhendaient une fin plus ou moins prochaine. Le bon Frère était nonagénaire et à cet âge il ne faut pas une grosse imprudence pour coucher dans la tombe même l'homme le plus solide.

A la messe de minuit de 1936, le Frère André fut obligé de regagner sa chambrette avant la fin de l'office. Au religieux qui le reconduisait à son lit, il dit : — J'ai tout fait ce que j'avais à faire, l'Oeuvre n'a plus besoin de moi. Le même jour, au repas pris avec ses confrères, à l'un d'eux qui se réjouissait de la solennité de la fête de Noël, il répondit : — Pour moi, c'est probablement la dernière. Il ne se trompait pas.

Deux jours plus tard, le 27 décembre 1936, le vieil athlète était terrassé par la maladie. Une gastrite aiguë le couchait dans son lit. Quatre jours plus tard, le 31 décembre, son supérieur, alarmé par la tournure de la maladie, le faisait transporter à l'hôpital de Saint-Laurent. Le Frère André, en voyant les figures attristées de tous ceux qui assistaient à son départ pour l'hôpital, tenta de les consoler : — On dirait, leur dit-il, que je pars pour le Pôle Nord. Non, il ne se rendait pas à une région éloignée, mais tout de même il ne devait plus revoir son Oratoire.

A l'hôpital, le Frère André fut ce qu'il avait été toute sa vie : résigné à la volonté de Dieu. — Pourquoi ne demandez-vous pas à saint Joseph de vous guérir, lui disaient les bonnes religieuses qui le soignaient. — Je ne puis rien obtenir pour moi-même, répondait chaque fois le vieillard qui, pourtant, avait été si puissant auprès du père nourricier de Jésus.

Le Frère André passa cinq jours à l'hôpital entouré des soins les plus assidus de son médecin et des religieuses. Ses souffrances, par intervalles, étaient très aiguës. Mais, malgré ce qu'il endurait, il se préoccupa tout le temps de l'Oratoire Saint-Joseph. Encore la veille de sa mort, il répéta à plusieurs reprises à ceux et celles qui avaient le privilège de l'approcher : — Vous ne savez pas ce que le bon Dieu réserve à l'Oratoire.

Puis vint le coma, l'agonie qui dura vingt heures. Pendant sa maladie, par ordre du médecin, quelques personnes, seules, avaient pu le voir. Mais une fois le Frère dans le coma, la consigne fut levée on pourrait presque dire malgré les religieuses. Quantité de personnes voulaient le voir dans son lit d'agonie, contempler une dernière fois ses traits brisés par la douleur mais encore si nobles, lui faire toucher leurs objets de piété, etc, etc.

Enfin, le 6 janvier 1937, à minuit et cinquante minutes, jour de l'Épiphanie et premier mercredi du mois, Dieu rappelait à lui la grande âme du Frère André. Sa fin fut tranquille, paisible. La figure du religieux reprit alors la sérénité de ses beaux jours. Le corps n'était plus qu'une forme inerte mais l'âme du serviteur de Dieu, nous n'en avons aucun doute, était déjà devant le tribunal du Dieu, sévère mais juste.

Les funérailles du Frère André

C'est un maréchal de France, il nous semble, qui a dit qu'il faut travailler pour avoir de belles funérailles. Le Frère André connaissait-il l'aphorisme de ce maréchal de France? Nous en doutons. Le bon Frère était plutôt l'ami des âmes souffrantes que des livres. Sa science livresque se bornait à ses manuels de piété et aux règles de son institut. Ce que nous pouvons affirmer, toutefois, c'est qu'il n'avait pas rêvé d'autres funérailles que celles que la Congrégation de Sainte-Croix fait d'ordinaire à ses membres défunts, Pères ou Frères.

Dans notre cher Canada comme dans tous les pays civilisés du reste du monde, le jour des funérailles d'un grand personnage, d'un héros, d'un homme d'État qui a sauvé son pays, est une période de deuil national. Ceux qui ont un peu vieilli ont vu de grandes et belles funérailles ici. Est-il nécessaire de rappeler celles de sir Georges-Etienne Cartier, de l'honorable Honoré Mercier, de sir Wilfrid Laurier pour rafraîchir leurs souvenirs? L'Église et l'État s'étaient unis pour rendre le suprême hommage à ces grands hommes. La foule était nombreuse, il est vrai, aux différentes églises où

les restes mortels de Cartier, Mercier et Laurier furent transportés mais il y eut place pour tous ceux qui voulurent rester aux services funèbres.

Le matin du 9 janvier, le Frère André avait un premier service à la cathédrale de Montréal. Le mardi suivant, 12 janvier, avait lieu un second service à l'oratoire Saint-Joseph. La vaste crypte de l'Oratoire était remplie de fidèles. Il y aurait eu impossibilité absolue d'y admettre d'autres personnes. Et, pourtant, on assure que 50,000 à 60,000 fidèles n'avaient pu entrer dans la crypte. Ils restèrent, pendant tout l'office religieux, dehors, dans les avenues qui conduisent à l'Oratoire, par une température détestable.

N'est-ce pas là le plus beau témoignage qu'on pouvait rendre à cet humble de la terre qui n'avait jamais pensé à la gloriole, pendant toute sa longue vie? Ce n'est pas la curiosité qui attirait à l'Oratoire ou dans ses environs cette foule immense. Les figures recueillies et attristées de tous, jeunes comme vieux, pauvres comme riches, attestaient bien de leurs sentiments. En voulant assister aux funérailles d'un Frère qui, dans la vie, n'avait été qu'un humble portier de collège, ces hommes et ces femmes regardaient plus haut que le rang social qu'avait occupé celui qu'on allait mettre en terre. Tous voulaient saluer une dernière fois l'homme de Dieu, l'homme de saint Joseph, le thaumaturge, celui qui, dans leur foi naïve, n'avait qu'à demander pour obtenir les grâces dont ils avaient besoin.

Le Frère André et la dévotion à saint Joseph

Qui avait inspiré au Frère André son inaltérable dévotion à saint Joseph? On a dit avec raison que la plupart des vocations religieuses naissent sur les genoux de la mère. C'est celle-ci qui, par ses premières paroles à l'enfant qu'elle berce, inspire ses idées à la vie religieuse. On peut dire la même chose des dévotions particulières. La vie des saints nous l'enseigne à tout instant. L'enfant n'oublie jamais les premières dévotions apprises sur les genoux de sa mère. Le Frère André avait pour mère une femme faible de santé mais riche de foi, de vertus, de confiance dans les saints du

paradis. C'est elle qui dès les premières années de son fils, lui parla de saint Joseph, de la confiance qu'elle avait en lui, des grâces de courage et d'abnégation qu'il lui accordait dans sa détresse. Plus tard, les prédications et les entretiens du curé Provençal renforcèrent les convictions du Frère André. Son entrée en religion augmenta encore sa dévotion à saint Joseph. Les communautés religieuses, on le sait, trouvent en ce saint un protecteur assuré des choses matérielles qui les font vivre. Et, fait qu'il ne faut pas manquer de noter les Frères de Sainte-Croix ont pour patron spécial saint Joseph. Il ne faut donc pas s'étonner si dès son entrée au collège Notre-Dame du Sacré-Coeur, le Frère André, dans sa dévotion fruste mais d'une confiance absolue, songea à élever un temple à son saint préféré dans le flanc du Mont-Royal, en face du collège où il était destiné à vivre.

Ceux qui ne croient pas au Frère André se sont-ils jamais demandé comment cet homme sans instruction, sans magnétisme personnel, simple portier de collège, aurait pu pendant des années berner des centaines de mille catholiques instruits et intelligents et réussir à élever cet Oratoire Saint-Joseph, lieu de pèlerinage le plus fréquenté de tout le continent américain? Que ces gens-là nous montrent dans toute l'histoire du Canada pourtant si riche en faits merveilleux un homme aussi peu doué que le Frère André qui a accompli une plus grande oeuvre.

Laissons raconter par Mgr Bruchési, archevêque de Montréal à l'époque où l'Oratoire sortit de terre, ce que le Frère André lui dit lorsqu'il le rencontra pour la première fois au sujet de son projet d'élever un temple à saint Joseph: "Quand le Père Dion vint, avec le Frère André, me parler de l'Oratoire projeté au Mont-Royal, je leur fis remarquer qu'il s'agissait d'une entreprise vaste et dispendieuse, et je demandai au bon Frère s'il n'éprouvait pas de craintes. Il me répondit que non. Je lui dis alors: — Mon Frère, j'ai une chose à vous demander: Y a-t-il du surnaturel dans ce que vous faites? Croyez-vous avoir eu quelque vision? Le bon saint Joseph vous aurait-il fait entendre qu'il voulait un temple sur le Mont-Royal? Il me répondit: Il n'y a rien de tout cela. Je n'ai que ma grande dévotion envers saint Jo-

seph; c'est elle qui me guide et me donne une entière confiance."

Voilà dans toute sa simplicité l'histoire de la création de l'Oratoire du Mont-Royal: la dévotion du Frère André à saint Joseph. C'est cette confiance dans le saint qui donna au Frère André la force et, pour nous servir d'une expression familière, l'effronterie d'ériger un temple que l'autorité diocésaine malgré tous les moyens dont elle disposait n'aurait pas osé entreprendre tant le projet paraissait extravagant.

Les "guérisons" du Frère André

Plusieurs, peut-être, seront surpris de ne pas trouver ici l'expression "les miracles du Frère André". Le miracle est un fait extraordinaire, opposé généralement aux lois de la nature ou qui ne peut être l'effet d'une cause naturelle et qui exige, pour se produire, l'intervention directe de Dieu sinon le pouvoir d'un agent supérieur à l'homme. Ne pas croire au miracle, c'est nier l'existence même de Dieu. Si le Créateur est tout puissant comme l'enseigne le Petit Catéchisme, il a évidemment le pouvoir et la force de tout faire, même ce qui aux yeux de tous les êtres humains réunis paraîtrait absolument impossible. Depuis la création du monde, des milliers de savants médecins ont sauvé ou prolongé la vie de leurs patients. Et la science médicale a tellement progressé que les médecins d'aujourd'hui accomplissent des guérisons qui ébahiraient leurs confrères des siècles passés. Cependant, pas un seul médecin n'a encore réussi à ressusciter un mort. Notre-Seigneur, qui n'avait jamais pratiqué la science médicale, ressuscita le fils de la veuve de Naïm par la seule puissance de sa parole. Lève-toi, dit-il, et le jeune homme reprit la vie et sortit de son linceul. Si Dieu le Père a permis à son Fils de ressusciter un mort, il serait puéril et ridicule de lui refuser le même pouvoir. Le miracle existe donc de toute évidence.

Mais, tout en croyant au miracle, il ne faut pas oublier que bien des conditions sont nécessaires pour faire sortir une guérison extraordinaire de son cadre et la placer dans la

haute catégorie des miracles. L'Église, qui est l'essence de la sagesse, s'est réservé le droit de faire la distinction entre un fait apparemment extraordinaire qui renverse même les lois de la nature et un miracle. Elle ne se prononce dans ces cas qu'après une enquête minutieuse, très longue, où tous les faits sont étudiés et pesés avec circonspection.

La vie du Frère André est remplie d'actions, de circonstances, de guérisons qui dépassent la compréhension des savants en médecine comme des savants en hagiographie. Les contemporains et les biographes du Frère André citent des centaines de guérisons opérées par son intercession auprès de saint Joseph. Quelques-unes sont simplement merveilleuses. Nous ne les citerons pas ici, ne voulant pas prévenir le jugement de l'Église. Mais un jour viendra où la béatification du Frère André sera demandée en cour de Rome. Tous ces faits seront alors exposés, discutés, pesés, et la vérité sortira triomphante de tous les témoignages entendus.

En attendant ce jour tant désiré, il est bien permis de dire que si le Frère André a guéri des corps il a aussi apporté le remède salutaire à des milliers d'âmes troublées, fatiguées, presque désespérées. Les souffrances du corps sont parfois intolérables. La grâce de Dieu, seule, aide à les supporter. Que dire des peines de l'âme? Les souffrances du corps ont des répit, elles sont intermittentes. Il n'en est pas toujours ainsi des afflictions de l'âme. Elles tiennent leurs victimes, la nuit comme le jour pendant de longues périodes. Que de pauvres âmes ont été soulagées, réconfortées, guéries souvent, par une visite à l'Oratoire Saint-Joseph, une fervente prière au saint patriarche, ami du Frère André! Ces guérisons de l'âme ne seront peut-être pas mentionnées au procès de béatification du Frère André, mais elles compteront dans la balance de Dieu et aideront sûrement à amener l'issue heureuse du procès de béatification (1).

P.-G. R.

(1) Les notes qui précèdent ne sont qu'un pâle résumé du bel ouvrage que le R. P. Henri-Paul Bergeron, C.S.V., a consacré au Frère André, sous le titre *Le Frère André, l'apôtre de saint Joseph*. On peut se procurer ce livre à l'Oratoire Saint-Joseph, à Montréal.

IL FALLAIT SE HÂTER

Montréal capitule le huit septembre 1760. Une garnison britannique prend possession de la ville. Elle remplace la garnison française qui doit être transportée en Europe aussi tôt que possible.

Évidemment, une crainte vague étreint la population, mais on a la surprise d'apprendre le 14 septembre qu'un gentilhomme français, officier de l'armée de Lévis, fait dresser, par le notaire Danré de Blanzzy, son contrat de mariage avec une jeune et séduisante veuve, issue d'une des plus opulentes familles bourgeoises canadiennes-françaises.

Dans ce document notarié il se relève plusieurs noms d'officiers et même de chevaliers de l'ordre de Saint-Louis dont on ne trouve pas mention ailleurs. Pour ce, nous croyons devoir donner les parties essentielles de ce contrat "historique".

Le futur est Michel Marie Charles Avice Mongon du Surimeau, capitaine au régiment de Berry, Seigneur de la Garde, natif de Notre-Dame de Niort en Poitou de présent en garnison à Montréal, fils majeur de feu Amateur Charles Avice, seigneur de Mongon, ancien exempt des gardes du corps, colonel de cavalerie et de feu dame Blanche Colombe de Razilly. La future est dame Amable Prud'homme veuve de Louis Coulon, écuyer, surnommé le grand Villiers (1), chevalier de Saint-Louis, demeurant à Montréal, rue Capital, assistée de son père Louis Prudhomme, lieutenant colonel des milices de la ville de Montréal et de dame Marie-Louise Marin de La Marque, son épouse. De la part du futur époux, sont présents Jean Paul de *Foulhiac*, écuyer, chevalier de Saint-Louis, commandant le bataillon du régiment de Berry, François *Milhau*, écuyer, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, capitaine au dit régiment, François de Beraud, capitaine audit régiment et Pierre Kimarec de Traurout, capitaine audit régiment, amis du futur époux. Et

(1) Voir Le Jeune Dictionnaire général, vol. II. Par suite d'une erreur typographique, dans cette notice Surimeau est devenu Jarimeau.

de la part de la dame future épouse sont présents les sieur et dame ses père et mère, le sieur Pierre-Jean-Baptiste Hervieux, négociant, son oncle, et dame Louise Prudhomme veuve de Louis de Bosne, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis et Etienne Rivard de St Dizier, négociant, son cousin... Seront les dits futurs époux communs en tous biens.

Le lendemain de la passation du contrat, le mariage était célébré à Notre-Dame. Il fallait se hâter car l'armée française allait retourner en France pour ne jamais revenir au Canada.

Le lecteur a pu remarquer que dans le document il est fait mention de quatre chevaliers de St-Louis. Or dans le remarquable ouvrage du regretté A. Fauteux les noms Foulhiac et de Milhau n'apparaissent pas.

Nous avons signalé la présence de ces deux chevaliers dans l'armée de Lévis à Montréal, à M. Fauteux, mais à l'époque il était malade et il ne put nous donner la raison de l'omission.

E.-Z. MASSICOTTE

NOS FAMILLES LANGLOIS ET LANGLAIS

(suite de la livraison de février 1947)

La première famille Langlois qui s'établit dans les limites de la future métropole est incontestablement celle d'Honoré Langlois-Lachapelle (1632-1709), arrivé à Montréal, en 1651, et qui y épousa Marie Pontonnier, dix ans plus tard. Dès 1677, cette famille était fixée à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, où elle a probablement encore des descendants.

Jacques Langlois (1676-1733), originaire de Charlesbourg, coureur des bois, fils de Germain Langlois, épousa Marie-Renée Toupin-Dussault, en 1707, au Détroit, où il demeura avec sa famille, jusque vers 1715. Il vint se fixer à Montréal probablement en 1716, où il était marchand, en 1722. En 1731, il faisait partie de la paroisse Saint-Fran-

çois de la Longue-Pointe. Jacques Langlois-dit-Germain ne paraît pas avoir de descendants du nom à Montréal et ailleurs au Canada. Peut-être en a-t-il aux États-Unis, car un de ses fils se maria aux Illinois, en 1756.

Louis Langlois, le premier descendant de Noël Langlois, qui vécut à Montréal, venait de Saint-Antoine-de-Tilly (Lotbinière). Il épousa Marie-Josephte Jolin, à Montréal, en 1773, mais ne paraît pas avoir longtemps demeuré dans cette ville.

Le premier annuaire des adresses, publié à Montréal, par Thomas Doige, en 1819, ne mentionne qu'un Langlois: *Julia Langlois, boarding-house keeper, 114 St Lawrence boulevard*. L'annuaire de 1842-43, intitulé *Montreal Pocket Directory*, mentionne deux Langlois, mais celui de 1854-55 n'en mentionne plus qu'un. Le premier Langlais à Montréal n'apparaît que sur l'annuaire de 1882-83, alors qu'on y mentionne 29 Langlois. Ce Langlais devait être un descendant de l'une des cinq souches de Langlais de la région de Québec, car aucune famille ne paraît avoir pris naissance sous ce surnom dans la région de Montréal.

Nous donnons ci-après, par décades, le nombre de Langlois et Langlais inscrits sur les annuaires des adresses de Montréal au cours du siècle écoulé :

MONTREAL

Années	Langlois	Langlais	Rapport	Pourcentage de l'augmentation dans la décade écoulée	
				Langlois	Langlais
1842-43	2	0			
1852-53 (Lovell)	1	0			
1862-63	5	0		400	
1872-73	12	0		140	
1882-83	29	1	29	142	
1892-93	51	9	5.7	76	800
1902-03	90	9	10.	77	0
1912-13	171	31	5.5	90	233
1922-23	174	38	4.6	2	23
1932-33	278	58	4.8	60	53
1943	521	114	4.6	87	96
1892-1943				921	1166

Le tableau qui suit donne une bonne idée de l'augmentation de la population en Langlois et Langlais à Québec et à Montréal au cours du demi-siècle écoulé :

Pourcentage de l'augmentation au cours de la décade écoulée

ANNEES	LANGLOIS		LANGLAIS	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
1883-92	94	76	42	800
1893-1902	33	77	0	0
1903-12	0	90	40	233
1913-22	26	2	71	23
1923-32	48	60	11	53
1933-43	28	87	25	96
50 ans	218	921	200	1166
Rapport de l'augmentation comparée :	4.2		5.8	

Voici maintenant le nombre de Langlois et Langlais abonnés au téléphone, à Montréal, au cours des années 1941-43 :

<i>Années</i>	<i>Langlois</i>	<i>Langlais</i>	<i>Rapport</i>
1941	125	30	4.2
1942	137	32	4.3
1943	141	32	4.4

Voici quelques constatations, que l'on peut faire, et certaines conclusions, que l'on peut tirer, en 1943, des trois tableaux qui précèdent :

1° L'établissement pour de bon des premières familles Langlois à Montréal ne remonte qu'à 1890, comparativement à 1840, pour Québec; tandis que les Langlais ne se sont fixés dans la métropole, qu'à partir de 1910. Ceci tient au fait que les descendants d'Honoré Langlois-Lachapelle, établi à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, avant 1677, ne sont pas allés se fixer à Montréal plus tôt que ceux des autres souches, qui avaient pris naissance dans la région de Qué-

bec. Quant aux Langlois de Montréal, tous doivent descendre des souches de la région du bas du fleuve car nous n'avons retracé aucune famille ailleurs qui ait adopté ce surnom.

2° En 1943, il y avait environ deux fois et demi autant de Langlois et Langlais à Montréal qu'à Québec. A première vue, ce fait paraît un peu surprenant, étant donné que la plupart des souches de Langlois et toutes les souches de Langlais ont pris naissance plus près de Québec que de Montréal. Mais il ne faut pas oublier que la population de Montréal a augmenté beaucoup plus que celle de Québec, depuis cent ans.

3° Mais la densité de la population Langlois et Langlais est deux fois plus faible à Montréal qu'à Québec. En d'autres termes, si on tient compte de la population totale respectivement dans chacune de ces deux villes, il y a environ deux fois moins de Langlois et Langlais à Montréal qu'à Québec.

4° Le rapport entre le nombre d'individus sous chacun des deux noms concernés (Langlois et Langlais) est pourtant sensiblement le même dans ces deux villes, c'est-à-dire: 4.2 Langlois pour 1 Langlais, à Québec, et 4.6 Langlois au maximum, pour 1 Langlais, à Montréal. Ceci ne tend-il pas à démontrer que la plupart des Langlois et Langlais sont partis de la région de Québec pour s'établir à Montréal. La différence des rapports (4.2, pour Québec, et 4.6, pour Montréal) n'est-elle pas due au fait que les familles Langlais sont arrivées à Montréal environ vingt ans après les Langlois. Cette très légère différence est appelée à disparaître dans un avenir prochain, car l'augmentation des Langlais à Montréal a été proportionnellement plus considérable que celle des Langlois, comme nous allons le voir.

5° L'augmentation de la population en Langlois et Langlais, au cours du demi-siècle écoulé, a été respectivement de 4 et 6 fois plus considérable à Montréal qu'à Québec.

6° A Québec, en 1943, les 210 entrées sous Langlois dans l'annuaire des adresses, se répartissaient en 164 familles. Si la même proportion s'applique dans la métropole, il y aurait donc à Montréal environ 400 familles Langlois.

7° En comptant cinq personnes du nom de Langlois par famille — c'est-à-dire: le père et quatre enfants — nous aurions respectivement 800 et 2,000 personnes du nom de Langlois à Québec et à Montréal. Ce chiffre de cinq personnes du nom par famille est probablement quelque peu exagéré, mais il compense, croyons-nous, pour les femmes mariées et les autres personnes nées Langlois, qui demeurent sous un autre toit et ne se trouvent pas mentionnées dans l'annuaire des adresses.

8° Combien, parmi ces 2,000 personnes du nom de Langlois, demeurant à Montréal en 1943, descendent-elles de Noël Langlois? A Québec, nous avons pu établir, d'une façon acceptable, que les trois-quarts des Langlois descendent de Noël. La même proportion s'applique-t-elle à Montréal? Si le rapport Langlois-Langlais, dont il vient d'être question, tend à l'établir, on peut quand même en douter, par ailleurs, car Honoré Langlois-Lachapelle doit bien, lui aussi, avoir des descendants du nom de Langlois à Montréal. Il est vrai, cependant, que bon nombre de membres de cette dernière famille, surtout des générations présentes, portent plutôt simplement le surnom de leur ancêtre, c'est-à-dire: Lachapelle. Pour notre part, (en 1939) nous avons pu rattacher à Noël Langlois, environ 30 familles (masculines) ayant pris naissance entre 1873 et 1900, qui se sont établies à Montréal, et autant, entre 1900 et 1926; mais nos recherches à Montréal, après 1900, sont loin d'être complètes. En supposant que ces trente premières familles ayant pris naissance avant 1900 aient triplé à Montréal et que les 90 familles issues de ces dernières aient doublé, à leur tour, il se trouverait à Montréal 180 familles Langlois descendant de Noël, et dont le grand-père ou l'arrière grand-père se serait établi à Montréal. Nous sommes encore loin des 300 familles qu'il nous faudrait compter, parmi les 400 qui demeureraient à Montréal, en 1943, pour dire que les trois-quarts des Langlois de Montréal descendent de Noël. Mais d'autres familles Langlois se sont certainement fixées à Montréal depuis 1900, dont une bonne partie descend aussi de Noël Langlois.

Démographie

Voici quelques statistiques démographiques des Langlois et Langlais, dans la province de Québec, pour les années 1939-43, qui nous sont fournies par la *division de la démographie* du ministère provincial de la santé et du bien-être social, grâce à l'obligeance du docteur Parrot:

Années :		Langlois :	Langlais :	Rapport :
1939	(Naissances :	164	35	4.7
	(Décès :	48	12	4.0
	(Excédent :	116	23	5.0
1940	(Naissances :	152	45	3.4
	(Décès :	50	16	3.1
	(Excédent :	102	29	3.5
1941	(Naissances :	196	48	4.1
	(Décès :	64	13	5.0
	(Excédent :	132	35	3.8
1942	(Naissances :	190	50	3.8
	(Décès :	52	14	3.7
	(Excédent :	138	36	3.8
1943	(Naissances :	223	47	4.7
	(Décès :	71	12	6.0
	(Excédent :	152	35	4.3
Moy- enne	(Naissances :	185	45	4.1
	(Décès :	57	14	4.1
	(Excédent :	128	31	4.1

En nous appuyant sur les statistiques démographiques des années 1939-43, nous pouvons dire que, dans la province de Québec, un Langlois naît, tous les deux jours, et un Langlais, tous les huit jours. Un Langlois y meurt, tous les six ou sept jours, et un Langlais, tous les mois. La population y augmente donc tous les mois, de dix Langlois et de trois Langlais. En dix ans, ce sont 1,280 Langlois et 310 Langlais de plus dans la seule province de Québec. Notons, encore une fois, que les Langlois s'y trouvent toujours environ quatre fois plus nombreux que les Langlais. Nous croyons pouvoir affirmer que 65 à 70 pour cent des Langlois de la province de Québec descendent de Noël Langlois.

1,200 familles Langlois, descendant de Noël Langlois

A la fin de 1939, nous avons réussi à rattacher à la souche de Noël Langlois, d'une façon absolument certaine, environ 800 familles (masculines), qui ont vécu entre 1665 et 1939, ou qui vivent encore. Il nous a alors paru bon de mettre nos notes en ordre, afin de nous rendre compte du nombre de familles qui avaient pû nous échapper. Voici comment se repartissent ces 800 familles dans chacune des trois branches:

Génération	Année du mariage du 1er Langlois (h.) de chaque génération	Années écoulées entre chaque mariage du 1er Langlois (h.) de chaque génération	Familles rattachées à chaque branche, par génération:			Total
			Boisverdu	Saint-Jean	Traversy	
II	1665	31	1	1	1	3
III	1692	27	4	2	3	9
IV	1725	33	17	10	10	37
V	1759	34	35	16	8	59
VI	1785	26	64	35	16	115
VII	1817	32	110	60	28	198
VIII	1851	34	125	48	17	190
IX	1870	19	112	26	13	151
X	1890	20	31	2	4	37
XI	1939	49	1			1
II	1634-1939	305	500	200	100	800

Encore d'après notre estimé de 1939, voici le nombre de familles rattachées à chacun des neuf petits-fils de Noël Langlois, qui se sont mariés:

Boisverdu (1665),	(Jean-François (1692),	1 (éteint)
	(Pierre (1701),	365
	(Joseph (1705),	36
	(Clément (1706),	97
		499
Saint-Jean (1675),	(Louis (1708),	79
	(François (1718),	120
		199
Traversy (1672),	(François (1696),	45
	(Jean (1712),	35
	(Noël (1721),	19
		99
		797 797

Depuis 1939, nous avons encore rattaché environ 200 familles à la souche de Noël Langlois, dont une bonne centaine appartenant à la grande branche aînée (par Joseph et Clément, ses petits-fils). Comme la plupart de ces familles ont vécu dans des territoires où nos recherches ont pu porter, il ne nous paraît pas exagéré de croire qu'au moins deux cents autres familles nous échappent encore (en 1947). Notons en outre que si la grande branche aînée compte 600 à 650 familles, les deux autres réunies peuvent facilement en comprendre autant; surtout du fait que les familles de ces deux dernières branches ont plutôt vécu dans des endroits où nos recherches n'ont pu avoir libre cours. Ajoutons que nos notes renferment encore les noms d'environ 400 familles Langlois que nous n'avons pu rattacher jusqu'ici. Si seulement la moitié de ces 400 familles descendent de Noël Langlois, comme la chose est probable, 1,200 familles Langlois seraient issues de cet ancêtre.

Les Langlois des îles Saint-Pierre et Miquelon

En 1942, les Langlois qui vivaient à Saint-Pierre (Iles Saint-Pierre et Miquelon, golfe Saint-Laurent), étaient au nombre de trois. Ils étaient les petits-fils d'Auguste Langlois, né à Saint-Nicolas (Manche), le 13 décembre 1828, fils de Pierre et de Marie Beuret, qui se fixa à Saint-Pierre, avec son épouse, Marie-Louise Allain. Il décéda à cet endroit, le 18 mai 1891 (1).

Un autre personnage du nom de Langlois avait aussi fait souche à Saint-Pierre. Il s'agit de Pierre Langlois, né à Pledeliac (Côte-du-Nord), le 7 mars 1815, époux d'Agathe-Françoise Beaudry. Il décéda à Saint-Pierre, le 1er mai 1869 (1).

Les Langlois de Saint-Pierre et Miquelon sont donc d'origine française, et ne sont probablement pas apparentés à aucune de nos familles Langlois du Canada.

LÉON ROY

(1) Obligeance de M. Jean Deminiac, secrétaire de l'Etat civil à Saint-Pierre et Miquelon).

